



Courtenay

Curt'Infos

Bulletin Municipal
N°50
Janvier - Février - Mars 2019

Edito



Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'une nouvelle année débute il est habituel de faire le bilan de celle qui vient de se terminer.

En 2018, de nombreux travaux ont été réalisés, notamment, la mise en service de l'unité de décarbonatation en décembre dernier pour que chaque habitant puisse disposer d'une eau d'excellente qualité sans calcaire agressif.

Le changement d'un velux sur le bâtiment du bateau, la réfection des toitures de l'école maternelle et la démolition du transformateur attenant au bâtiment ont été réalisés. Ainsi la totalité de l'école primaire aura donc été entièrement réhabilitée depuis 2001.

La mise en service du réseau de chaleur pour le chauffage du gymnase a été finalisée permettant à la structure de bénéficier pleinement de l'énergie de la chaufferie bois.

Les travaux route de Joigny comprenant l'enfouissement des réseaux d'assainissement, d'eau pluviale, du téléphone et de l'électricité ont permis une nette amélioration des services pour les riverains ainsi qu'au niveau de la sécurité.

Suite à l'étude en liaison avec la 3CBO, nous avons remplacé les lampes de l'éclairage public par des leds plus lumineuses et moins énergivores. Avec la réfection du marquage de la zone bleue, place Armand Chesneau, le stationnement est dorénavant facilité.

La reprise des concessions s'est poursuivie au cimetière et dans le cadre de notre engagement zéro pesticide, la commune s'est dotée d'un désherbeur à vapeur pour le nettoyage des allées.

Les travaux d'assainissement à la Jacqueminière sont terminés avec la mise en service effective du poste de refoulement. Les problèmes de la saturation des réseaux en période de fortes pluies devraient donc être résolus.

La fibre optique est installée sur une grande partie de la commune et le raccordement des particuliers est opérationnel depuis le 20 décembre auprès des opérateurs de télécommunications.

Les portes de l'accueil ont été changées afin de faciliter l'accès des particuliers, des personnes à mobilité réduite et renforcer la sécurité contre les intrusions.

Le pôle culturel et associatif est en cours de finition et sera opérationnel dans quelques mois.

Pour 2019, une nouvelle phase de reprise des concessions sera engagée ainsi que des travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux rue du Mail, rue de l'Esplanade, rue de l'Ancienne Ecole avec la réfection du parvis de la Mairie.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des informations sur les inscriptions scolaires, la thermographie par drone, la gestion des mois de passe, les dangers du monoxyde de carbone, les rendez-vous culturels de la bibliothèque et les aides que peuvent vous apporter les postiers.

Vous découvrirez aussi un grand dossier sur la transformation du « SIVLO » (syndicat des eaux) en « EPAGE », la végétalisation du cimetière, les lauréats des jardins et balcons fleuris et des informations financières sur le financement de l'unité de décarbonatation.

Avec ce premier numéro du Curt'Infos de l'année, je vous renouvelle au nom du conseil municipal mes vœux de santé, joie, bonheur et à tous épanouissement professionnel, familial et personnel.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Francis TISSERAND, Maire de Courtenay

De la source au robinet : inauguration de l'unité de décarbonatation



« De la source au robinet » la ville de Courtenay et SUEZ ont dévoilé, le 13 décembre dernier, tous les secrets de l'eau :

- 150 visiteurs ont poussé la porte pour découvrir les coulisses de l'eau
- 6 experts SUEZ ont répondu à toutes leurs interrogations au fil de la visite de l'usine de production d'eau potable
- une inauguration du 3^{ème} traitement : la décarbonatation
- une eau douce et potable délivrée par SUEZ pour les Curtiniens

Prochain rendez-vous lors de la journée du Développement durable...



Inscription scolaire



à l'Ecole primaire de Courtenay
Rentrée de septembre 2019

Pour la rentrée de **septembre 2019**, les inscriptions à l'Ecole primaire de Courtenay (maternelle et élémentaire), obligatoires pour une première entrée (1), seront réalisées, en Mairie :

sur rendez-vous uniquement, du 04 mars au 12 avril 2019

(du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, sauf le mercredi après-midi)

Sur présentation des documents **originaux** suivants :

- × Livret de famille complet (parents, enfants)
- × Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations obligatoires pour son âge à jour (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique)
- × Justificatif de domicile sur Courtenay de moins de trois mois (facture de fourniture eau, gaz ou électricité)
- × Jugement de divorce ou de séparation précisant le responsable de l'enfant et son lieu de résidence principale
- × Certificat de radiation de l'ancien établissement si l'enfant était scolarisé sur une autre Commune

Si l'enfant déjeune au Restaurant scolaire, merci de fournir également (2) :

- × L'avis d'imposition ou de non-imposition 2018 (sur revenus 2017) des deux conjoints
- × Le dernier avis de versement de la Caisse d'Allocations Familiales sur lequel figurent le montant des prestations mensuelles versées et le numéro d'allocataire



Inscriptions scolaires : Tél : 02.38.97.27.88 / scolaire@courtenay45.com
Restauration scolaire : Tél : 02.38.97.40.46 / accueil@courtenay45.com

Vous pouvez également consulter en ligne : <http://www.courtenay45.fr> / Rubrique Enfance - Ecole primaire)

(1) Les élèves scolarisés à l'école maternelle incorporant le Cours Préparatoire à la rentrée de septembre 2019 sont automatiquement inscrits à l'école élémentaire.

(2) Il est rappelé aux parents qui ne fourniront pas ces documents, nécessaires au calcul du quotient familial, avant la rentrée scolaire, qu'il sera fait application du tarif figurant dans la tranche 6 (le tarif le plus élevé).

LA THERMOGRAPHIE PAR DRONE HAUTS DE COURTENAY

Dans le cadre du plan climat énergie territorial (PCET), la commune de Courtenay, qui est déjà commune innovante avec son pôle culturel et associatif à haute performance énergétique, a été choisie par le Service Éco Habitat pour une captation aérienne et au sol de clichés thermographiques dans le but d'informer les habitants sur les déperditions de chaleur de leur maison.

Un passage de drone équipé de caméras thermiques radiométriques est donc prévu au-dessus des Hauts de Courtenay, du 20 au 22 février 2019. Les maisons de chaque côté de ce quartier vont donc bénéficier d'une restitution gratuite de la thermographie aérienne et au sol de leur maison.

L'opération se déroulera sur deux jours, avant le lever du soleil, de 06h00 à 08h00 du matin, par temps sec et froid. Une zone de protection mobile de 30 mètres autour du drone sera mise en place par arrêté de fermeture temporaire de voies publiques et encadrée par la police municipale qui bloquera certains passages, mais jamais au-delà de 5 minutes.

La restitution personnalisée des clichés thermographiques est prévue le samedi 9 mars 2019 directement au cœur du quartier concerné. Dans un camion, prêté par l'Espace Info Energie de la région Centre – Val de Loire, se tiendra un entretien confidentiel, pour un bilan individualisé. Cette unité mobile d'information sera stationnée devant le 1 rue Eugène Delacroix, toute la journée du samedi 9 mars, pour permettre à chacun de venir retirer ses clichés thermiques.

L'équipe du Service Éco Habitat recevra les propriétaires des maisons survolées, afin d'informer des déperditions énergétiques et de proposer des solutions. L'entretien individuel se tiendra sur rendez-vous dans « l'EIE Mobile ». Ce véhicule dispose d'un bureau permettant de recevoir confortablement jusqu'à deux personnes. Une autre partie, facilement accessible au public et aux personnes à mobilité réduite, abrite une exposition de matériaux isolants et d'équipements autour de la production ou de la consommation d'énergie. Cet espace pourra servir de salle d'attente. Le fourgon possède également des batteries ainsi qu'un ensemble de panneaux photovoltaïques orientables placés sur le toit, permettant d'assurer son autonomie. Il sera donc facilement identifiable devant le 1 Rue Eugène Delacroix à Courtenay.

Pour cette restitution de clichés, pensez à vous inscrire par téléphone au 02 38 92 10 58 ou par courriel : service.ecohabitat@pays-gatinais.com à partir du 15 février 2019, afin d'organiser au mieux les rendez-vous personnalisés. Une présentation publique sera faite lors de la journée du développement durable, le 4 avril prochain.

Toutefois, si personnellement vous ne désirez pas que votre maison soit prise en photo pour ces clichés thermographiques, vous avez jusqu'à fin janvier pour le signaler à l'accueil de la Mairie.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (braser, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

www.prevention-maison.fr

www.inpes.fr
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

MEMO A GÉRER SES MOTS DE PASSE

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

- Utilisez un **mot de passe différent** pour chaque accès
- Utilisez un mot de passe suffisamment **long et complexe**
- Utilisez un mot de passe **impossible à deviner**
- Utilisez un **gestionnaire de mots de passe**
- Changez votre mot de passe au moindre **soupçon**
- Ne communiquez jamais votre mot de passe à un **tiers**
- N'utilisez pas vos mots de passe sur un **ordinateur partagé**
- Activez la **double authentification** lorsque c'est possible
- Changez les mots de passe par défaut des services auxquels vous accédez
- Choisissez un mot de passe très robuste pour votre **messagerie**
- 10 règles pour gérer ses mots de passe

POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ LA FICHE RÉFLEXE DÉTAILLÉE SUR : www.cybermalveillance.gouv.fr

Librairie Ouverte v2.0 (ETALAB)

Embarquement immédiat!

Cher public, nous vous avons proposé de débiter le voyage ensemble avec « Bavardage, thé ou café ? », l'heure du conte, les lectures automnales et hivernales ; vous êtes venus nombreux à ces rendez-vous et nous vous en remercions.

Le voyage continue ! Vos valises sont-elles prêtes ?

Nous allons sortir du cadre, s'immerger, se confronter à de nouveaux horizons, s'émouvoir avec de belles propositions.

Rencontres d'auteurs, d'artistes, conteurs et expositions. Ils racontent le monde à leur manière. Osez dépasser les frontières avec nous.

Prochains rendez-vous...

• BAVARDAGE

De 10h30 à 11h30 : Le samedi matin « Bavardage : Thé ou café ? »

• HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Mercredi 30 janvier 2019 à 16h00
- Samedi 09 février 2019 à 11h00

• SPECTACLE « TRAFIC » PAR LA COMPAGNIE DES QUATRE VALLÉES

- Dimanche 7 avril 2019 de 11h00 à 17h00 au Pôle culturel et associatif (à partir de 12 ans)

• SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE DU 23 AU 27 AVRIL 2019 AU PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATIF

- Mardi 23 avril 2019 à 18h30 : Spectacle « Tel frère et telle sœur » (à partir de 5 ans)
- Jeudi 25 avril 2019 à 10h30 : Animation musicale par l'École municipale de musique et de danse
- Vendredi 26 avril 2019 à 10h15 : Spectacle « Sleeping » (pour les 0-3 ans)
à 14h00 : Spectacle « Roule toujours » (à partir de 2 ans)



Renseignements : 02.38.97.34.95 – Bibliothèque municipale : 3 route de Montargis à Courtenay.

Concours de poésie



*Vous aimez écrire des poèmes ?
Laissez votre plume s'exprimer...*



Sur le thème de « la Beauté »

dans le cadre de l'initiative nationale du Printemps des Poètes

Les poèmes sont à envoyer à l'adresse mediatheque@courtenay45.com
ou à déposer directement à la bibliothèque municipale

Jusqu'au 23 février 2019

Ouvert à tous

Adultes, Elèves des établissements scolaires primaires et secondaires (collèges, lycées)...

Bibliothèque municipale de Courtenay
3 route de Montargis 45320 Courtenay - Tél : 02.38.97.34.95

MASTERCLASS AVEC DIDIER BARBELIVIEN



Didier Barbelivien, l'un des auteurs compositeurs les plus populaires de France, était là, en chair et en os, devant les Curtiniens, le 2 novembre dernier.

Voilà le beau cadeau offert par l'École de musique aux Curtiniens : une rencontre avec Didier Barbelivien. Le plus marquant fut sans doute cet échange de questions réponses avec le public, qui donnait une dimension humaine et culturelle à l'événement. Simple et chaleureux avec le public, émouvant même, l'artiste de 65 ans regardait sa carrière dans le miroir et avouait avec gentillesse, quasi droit dans les yeux : « Je vous remercie. C'est grâce à vous que j'ai eu une vie si belle et si confortable ».

À Courtenay, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.*

Fin 2016, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, 44 Place Armand Chesneau. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Courtenay, la préfecture du Loiret, le conseil départemental et cinq opérateurs publics du département : la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi, la CPAM et la MSA.

Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Courtenay vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.



*En fonction des partenaires ci-dessous

Les organismes partenaires de Courtenay

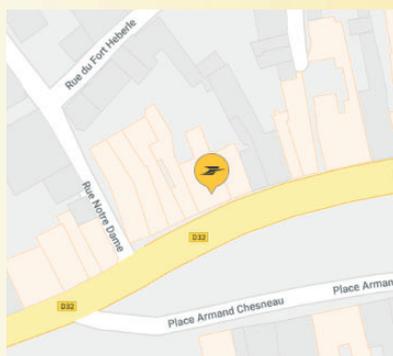


Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).

Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.



LA POSTE
44 Place Armand Chesneau
45320 COURTENAY

HORAIRES D'OUVERTURE

- **lundi** de 14h00 à 17h00
- **mardi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- **samedi** de 9h00 à 12h00



Le SIVLO devient EPAGE Bassin du Loing

Les politiques publiques de gestion de l'eau ont, ces dernières années, incité les collectivités à poursuivre leur effort de structuration afin qu'un établissement public gestionnaire unique soit créé à l'échelle du bassin du Loing. Ce travail fastidieux et ambitieux, mené sur ces 5 dernières années a permis au périmètre d'intervention du SIVLO (Syndicat de la Vallée du Loing) d'atteindre une meilleure cohérence hydrographique.

Ainsi, le syndicat s'est développé passant en 2012 de 25 communes adhérentes, à 35 communes en 2013, puis 69 communes en 2014 et enfin 110 communes en 2015.

Une plus forte mobilisation des élus locaux ainsi qu'une équipe technique et administrative renforcée permet de traiter les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Suite aux inondations exceptionnelles de mai et juin 2016, le Préfet coordonnateur de bassin (Préfet Ile de France) a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des élus concernés pour partager le bilan de ces crues et proposer un mode opératoire pour progresser. La mise en place d'une véritable solidarité de bassin versant constitue un réel enjeu. La création de l'EPAGE Bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sera l'outil opérationnel du territoire pour traiter les enjeux liés à la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations.

Cet outil fluidifie les regroupements de maîtrises d'ouvrages à une échelle plus large que celle des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunales) et selon un périmètre hydrographique cohérent. Sa création mutualise et renforce les moyens techniques et financiers en réalisant des économies d'échelle et en garantissant les solidarités territoriales (urbain-rural, amont-aval, rive droite-rive gauche). L'EPAGE Bassin du Loing est amené à jouer un rôle central dans la gestion intégrée et concertée de l'eau au niveau des sous-bassins. Son rôle sera également de mobiliser l'ensemble des acteurs et porteurs de projets (collectivités, opérateurs de réseaux, chambres consulaires, industriels, agriculteurs, etc).

L'EPAGE en chiffres

Cet établissement verra le jour au 1^{er} janvier 2019. Constitué de 18 EPCI (Communautés de Communes et Communautés d'agglomérations), il concernera 269 communes et un bassin de vie de 276 000 habitants.

L'EPAGE couvrira un bassin de plus de 4 000 km² et plus de 3 000 km de cours d'eau sur 3 Départements (Loiret, Yonne et Seine-et-Marne) et 3 Régions (Centre-Val de Loire, Île de France et Bourgogne Franche Comté).

Une structure unique des sources du Loing à la confluence avec la Seine :

Le cœur de métier de l'EPAGE concerne la mise en place d'études et de travaux visant à améliorer les cours d'eau et prévenir des inondations. Renaturation de rivières, reméandrage, gestion de zones humides et champs d'expansion de crues, restauration de la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages hydrauliques (effacement ou adaptation en fonction des sites), communication et sensibilisation auprès des usagers, scolaires, etc.

Concernant le volet inondation, les membres de l'EPAGE ont souhaité confier à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine grands Lacs l'élaboration du programme d'actions de lutte contre les inondations (le PAPI du Loing).

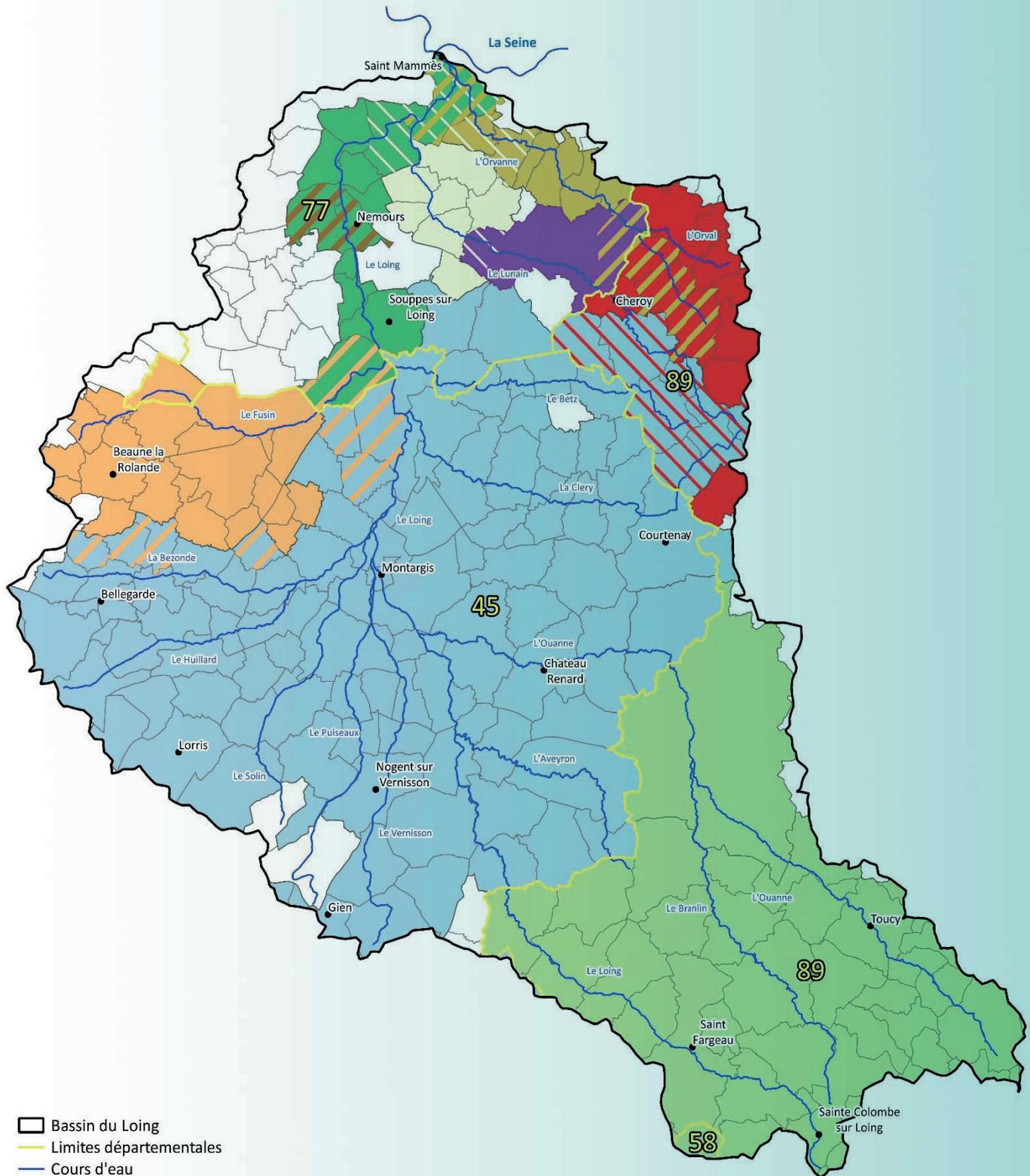
Que deviendra le SIVLO, structure créée en 1950 ?

La création de l'EPAGE entraînera la dissolution administrative des syndicats de rivières historiques impliqués sur le Loing et ses affluents (Syndicat du Fusin, SMAGL, Syndicat de l'Orvanne, Syndicat du Haut Lunain et SIVLO).

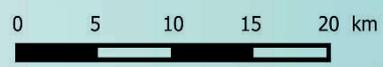
Le siège de l'EPAGE sera à Montargis au 25 rue Jean Jaurès.

Afin de maintenir une proximité sur l'intégralité du bassin, deux antennes techniques à Toucy (89) et à Ne-mours (77) seront créées.

Retrouvez plus d'informations sur www.sivlo.fr ou la page facebook.

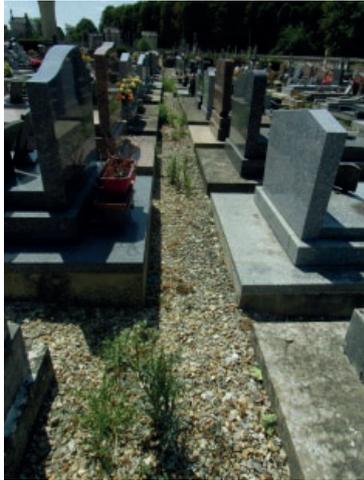


-  Bassin du Loing
-  Limites départementales
-  Cours d'eau
-  Fédération des eaux Puisaye Forterre - (40)
-  Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) - (110)
-  Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Fusin - (28)
-  Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing (SMAGL) - (14)
-  Communauté de Communes du Gatinais en Bourgogne - (11)
-  Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Haut Lunain - (5)
-  Communauté de communes de Moret Seine et Loing (Bas Lunain) - (12)
-  Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne - (11)
-  SIVU du Ru du Bignon - (2)



LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE EN 2019

Avant



Après



LES ENJEUX

- L'usage des pesticides dans les Communes, représente jusqu'à 30 % de la contamination de l'eau.
- Les cimetières représentent en moyenne près de 1/5^{ème} de la consommation totale de pesticides des Communes.

Les enjeux écologiques :

- Protéger la santé des agents applicateurs
- Préserver l'environnement, la biodiversité et les ressources en eau
- Échapper aux contraintes réglementaires liées à l'usage des pesticides

Les enjeux économiques :

- L'usage des pesticides induit des coûts conséquents liés à l'achat des produits mais aussi à la dépollution des eaux contaminées.

Les enjeux sociaux :

- La présence de la nature dans les cimetières apporte une atmosphère plus calme, propice au recueillement.

COMMENT RENDRE LE CIMETIÈRE PLUS PAYSAGÉ ?



L'aspect du cimetière va considérablement changer dans les deux ans qui viennent. Fini les allées gravillonnées passées deux fois par an au désherbant chimique. La Commune a choisi, dans un premier temps, de verdifier l'intégralité du « carré 7 » du cimetière à partir du printemps prochain.

L'enherbement sera effectué par le Service des Espaces Verts. Il ne s'agit pas d'une pelouse, mais d'un enherbement : le gazon sera plus ras et moins dense. Les chemins resteront carrossables et praticables même par temps de pluie. Le but est que cette herbe occupe la place et empêche l'installation des plantes indésirables.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2018

La cérémonie pour la remise des prix du concours des jardins et balcons fleuris 2018 s'est déroulée le vendredi 23 novembre 2018.

A cette occasion, neuf lauréats ont été récompensés dans les différentes catégories ci-dessous désignées :

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
1 ^{ère} catégorie Habitation avec jardin paysager visible de la rue	Mme FOSSE Nicole	Mme ZWONIAREK Chrystel	M. AUBERT Daniel
2 ^{ème} catégorie Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public ou visible de la rue (balcon ou terrasse)	Mme LEFEBRE Mauricette	Mme DESSOLIN Nicole	M. FOURGEUX Serge
Catégorie communale Potagers et vergers écologiques	M. HAHNEL Didier	M. FOURGEUX Serge	
Catégorie communale Jardins non visibles de la rue	M et Mme DECLER		



Nous adressons tous nos remerciements aux participants et aux généreux donateurs.

Nous comptons sur leurs inscriptions et leurs présences pour l'année 2019.

Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

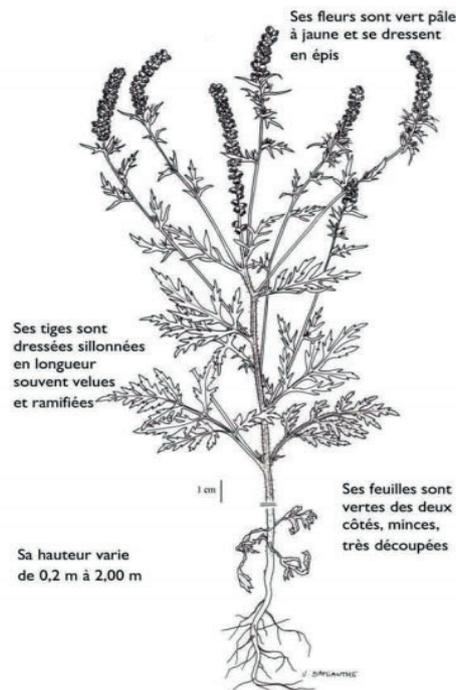
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis

Ses tiges sont dressées sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

Ambrosie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE

Sachez la reconnaître

L'OPPOSITION MUNICIPALE

- Microfolie Microfolie
- Qu'est ce qu'il a votre pôle culturel et associatif ?
- Comment ?
- Vous regardez votre pôle culturel et vous dites Microfolie.
- Comme c'est étrange..... Pourquoi aurais – je dis Microfolie Microfolie
- Je vous assure Monsieur le maire que vous avez dit Microfolie Microfolie
- Moi ! J'ai dit Microfolie Microfolie

C'est la parodie curtinienne du scénario de Jacques Prévert pour le film de Marcel Carné « Drôle de drame ». Adaptation du roman « His first offence » (« Son Premier Délit ») de Joseph Storer Clouston.

Les titres de ces 2 œuvres sont prémonitoires. Sans être alarmiste, la construction du pôle culturel est un drame futur pour les finances municipales. Plus de 5,5 millions d'investissement, sans aucun prévisionnel du budget de fonctionnement. C'est l'aveu du maire au dernier conseil municipal du 26/11/2018.

Pourtant, ce budget total dépassera les 450 000 € annuels ; pour la satisfaction de quelques curtiniens.

Dans un contexte économique difficile, l'urgence n'était pas de combler un manque culturel !

Après avoir construit une boîte en bois, la municipalité Tisserand cherche à la remplir à n'importe quel prix. Elle a fait adhérer la commune, par mégalomanie, au réseau Microfolie – réseau international de diffusion de la culture dans les zones qui en sont dépourvues – Cherchez Microfolie sur internet et vous comprendrez.

Jean de la Fontaine concluerait : « c'est la Grenouille qui veut se faire plus grosse que le Bœuf ».

BONNE ANNÉE A TOUTES ET A TOUS

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Bonjour à tous et comme le veut la tradition Bonne Année

Bien que nous traversions une période mouvementée, notre commune progresse dans son esprit de développement durable. Nous avons inauguré l'unité de décarbonatation qui va rendre le sourire à la fois, à nos concitoyens en dégustant une eau douce, claire et agréable et à notre électroménager. Les explications lors de l'inauguration ont convaincu les Curtiniens.

Comme annoncé précédemment, le printemps va favoriser les plantations dans les allées du Cimetière et sur les trottoirs de certaines rues de notre commune, évitant ainsi l'utilisation de produits toxiques et interdits.

Courtenay change : la disparition des établissements Delamour devrait calmer les esprits chagrins et éclairer la rue de Villeneuve d'un jour nouveau en attendant l'aménagement de cet espace.

Nous avons eu le plaisir et la fierté de célébrer la Messe des 70 ans du « Jour du Seigneur », et quelle que soit notre orientation, l'église Saint Pierre - Saint Paul, constamment rénovée, entretenue, mise en valeur par tous les conseils municipaux antérieurs, a brillé sur les écrans de télévision et aussi dans les cafés Curtiniens.

Merci à tous d'avoir participé !

Encore une fois bonne année et surtout bonne santé à tous.

NDLR : Les textes de cette rubrique n'engagent en aucune manière la rédaction du bulletin municipal. Il sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter, vous devez vous être inscrit (e) sur les listes électorales.

Vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de vos droits civiques.

Pour pouvoir voter aux élections européennes, vous devez vous inscrire en Mairie avant le 11 mars 2019.

(À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies dans les délais, l'inscription est automatique)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Construction d'une unité de décarbonation
Route de Montcorbon

Cette réalisation a été financée sur le budget eau de la Commune.
Elle a pour finalité de vous fournir une eau de qualité dite « eau de confort » sans avoir les désagréments du calcaire dans les canalisations.

	Dépenses HT	Recettes
Travaux Sté SUEZ Bâtiment et matériel de traitement de l'eau	1 204 850 €	
Maîtrise d'œuvre Cabinet NALDEO	42 880 €	
Contrôle technique Bureau VERITAS	8 587 €	
Contrôle sécurité APAVE	2 597 €	
Étude de sols Ets GEOTEC	7 570 €	
Subvention du Département		100 000 €
Autofinancement		1 166 484 €
	-----	-----
	1 266 484 €	1 266 484 €

Les services Eau et Assainissement sont ce que l'on appelle les services annexes ou encore services rattachés de la Commune. Il s'agit de deux entités à part entière qui disposent d'un budget propre et d'un compte administratif propre. Leur particularité comptable est qu'elles ne disposent pas d'un compte au Trésor, ce qui signifie concrètement que leur trésorerie est incluse dans celle de la Commune.

L'Adjoint aux Finances, René COUSTEIX

LE JUDO ET JEANNE BOUCHER



Jeanne BOUCHER, élève de l'Avenir Judo Club de Courtenay, a brillamment représenté le club.

Après s'être classée septième lors de la coupe bassin nord à Orléans dans un tableau très difficile, elle a su rebondir et se classer troisième en coupe régionale minime toujours à Orléans.

Elle se classe également 2^{ème} remplaçante pour les championnats de France.

Cette jeune fille dynamique qui ne peut s'entraîner qu'une fois dans la semaine fait la fierté de son club et de son professeur Charly GALLOS.

CALENDRIER 2019 - MANIFESTATIONS

JANVIER		
mercredi 30 janvier	Heure du conte - Bibliothèque municipale Heure musicale - École municipale de musique et de danse	Service culturel École municipale de musique et de danse
FÉVRIER		
dimanche 3 février	Concert des professeurs - Foyer municipal	École municipale de musique et de danse
samedi 9 février	Heure du conte - Bibliothèque municipale	Service culturel
dimanche 10 février	LOTO - Foyer municipal	Gymnastique volontaire
samedi 16 février	Permanence Frédéric NERAUD, Conseiller Départemental - Mairie	
jeudi 28 février	Don du sang - salle polyvalente	
MARS		
samedi 9 mars	Repas convivial et musical - Restaurant scolaire	Les Amis de l'orgue
dimanche 10 mars	LOTO - Foyer municipal	Association Gatinais Sport Events
16 et 17 mars	Exposition avicole - Sous la halle	Club avicole du Gatinais
mardi 19 mars	Cérémonie du «Cessez le feu en Algérie»	Mairie et FNACA
samedi 30 mars	Carnaval - Sous la halle et centre ville Spectacle - Foyer municipal	Association «Fais bouger ta ville» École municipale de musique et de danse
dimanche 31 mars	Spectacle - Foyer municipal Gospel «Little Song» - Eglise St Pierre/St Paul	École municipale de musique et de danse Association Les Amis de l'orgue
AVRIL		
jeudi 04 avril	Journée du Développement durable - Foyer municipal	Service communication
dimanche 07 avril	Bourse Auto Moto - Foyer municipal / Halle / Place Honoré Combe Spectacle «Trafic» - Pôle culturel et associatif	Court'Auto Moto Passion Service culturel
du 12 au 15 avril	Bourse aux vêtements - Foyer municipal	Printemps Automne
dimanche 14 avril	Course modélisme - Nid de loup	Club de modélisme
les 13 et 14 avril	Fête du printemps - Vide greniers / Fête foraine	Service des fêtes et cérémonies
du 23 au 27 avril	Semaine de la petite enfance - Pôle culturel et associatif	Service culturel
dimanche 28 avril	LOTO - Foyer municipal Chasse aux œufs - Centre ville Concert «Orgue et voix» - Eglise St Pierre/ St Paul	Association du judo Association «Fais Bouger ta ville» Association Les Amis de L'Orgue

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications

ANIMATION DE NOËL



Pour les fêtes de fin d'année, le marché de Courtenay (géré par la société Lombard et Guérin) a régalé ses clients. Après deux semaines de distribution de coupons à déposer dans une urne, sans obligation d'achat, les tirages au sort ont désigné dix gagnants.

Publication de la Mairie de Courtenay - Janvier 2019 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier PEFC par CHEVILLON IMPRIMEUR (89 SENS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Valérie Rodriguez - Michel Rosso

MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02.38.97.37.16 - <http://www.courtenay45.fr>

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel 02.38.97.47.51 - Culture-Bibliothèque : 02 38 97 34 95

Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Péri-scolaire : 02 38 97 07 91

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17

